

Une voix: Bravo!

Une autre voix: Je me demande pourquoi?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, je pense toujours que nous devrions scruter davantage la question à l'avenir.

M. Bell: Voilà que ça recommence. C'est vous qui avez soulevé la question.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Le problème particulier qui préoccupe ce comité a pris naissance à Montréal. Monsieur l'Orateur, s'il y a jamais eu une bonne raison de convoquer des témoins à Ottawa, c'était bien celle-là.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Je n'ai jamais entendu dire que le député s'apposait à ce que le comité se rende à Montréal...

M. Allmand: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. En réalité, je me suis opposé à ce que nous allions à Montréal; j'ai refusé d'y séjourner tout le temps et je n'ai pas fait toute ma tâche au comité.

M. Baldwin: Je me réjouis d'entendre que le député s'y est opposé. La question était pendante, mais on n'en a jamais parlé à la Chambre. Les questions ont été soulevées en toute régularité et le comité a jugé bon de se rendre à Toronto par la suite.

Il s'agit d'un comité très compétent, qui a fait de l'excellent travail et qui a beaucoup appris au cours de ses déplacements. A plusieurs égards, je reconnais avec le député qu'il incombe au comité de convaincre les membres de cette Chambre que ce voyage est vraiment nécessaire, mais je crois que les comités sont devenus très sérieux. L'opposition officielle avait adopté une position semblable au début de la session. Les membres du comité ont bien défendu leur thèse, ils ont convaincu la Chambre et l'autorisation leur a été accordée.

A l'heure actuelle, les gens sont presque obligés d'aller à Montréal ou à Toronto pour parvenir à Ottawa. J'estime, monsieur l'Orateur, que certains problèmes que le comité a décelés n'existent ni en fait ni en puissance ailleurs. Dans ces circonstances, il convient, je pense, de maintenir la recommandation du comité. Bien que je ne lui en nie pas le droit, je suis assez étonné que le député s'oppose à ce que le comité aille ailleurs alors qu'il a consenti presque à l'unanimité à le faire.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je n'approuve qu'en partie le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand). Tout ce que nous avons appris aux auditions du comité des transports et des communications à Montréal et à Toronto c'est que les problèmes actuels de ces villes sont ceux dont le député de Peace River (M. Baldwin) a parlé comme de difficultés possibles et je crois que le comité ferait bien de les prendre en considération dans les quatre villes indiquées, même s'il ne s'agissait que d'éviter les complications de transport entre l'aéroport et le centre-ville que connaissent Montréal et Toronto.

Avant que les membres de n'importe quel comité de la Chambre quittent Ottawa, il faudrait à mon avis qu'ils fassent beaucoup plus de préparatifs et que les intéressés dans les régions à visiter soient avisés et invités à assister aux audiences. Nous arrivons trop souvent sans être annoncés pour ainsi dire et les gens de la localité l'apprennent seulement par la suite. Je ne crois pas qu'il y ait suffisamment de préparatifs et de notification préalable. Il ne serait pas impossible qu'à l'arrivée des membres du comité des transports et des communications à Calgary, Edmonton, Vancouver ou Winnipeg les compagnies de taxis ne le sachent même pas. Il se pourrait que personne ne compare devant eux dans l'une de ces villes. Je suis prêt à ne pas en tenir compte parce qu'au moins, le comité va s'instruire en se rendant dans les aéroports et il découvrira ce que le député de Peace River appelle des problèmes potentiels, à la suite de certaines expériences assez malheureuses dans des grands centres. Ces quatre villes se développent et la circulation va y augmenter. J'espère donc qu'on s'y prendra un peu mieux en matière de préavis.

Il y a quelques mois, monsieur l'Orateur, j'ai fait partie d'un autre comité de la Chambre. Nous nous sommes rendus dans trois villes et nous n'avons vu qu'une seule personne dans chacune d'elles, mais la dépense totale a dépassé \$10,000. Nous aurions pu faire venir ces trois personnes à Ottawa et leur faire donner une suite chacune au Château Laurier pour moins de \$3,000.

Au comité, on m'a incendié quand j'ai suggéré que nous devrions avertir et aviser les organismes et les particuliers que nous voudrions faire comparaître devant nous à propos d'une question fondamentale pour toute notre société, la réforme de notre loi électorale. Nous ne l'avons pas fait et nous avons, je pense, gaspillé probablement entre \$6,000 à \$7,000 de l'argent des contribuables. Au départ, nous étions 24 dans un avion de 96 places. Au retour, il n'en a pas été de même